

la France ou l'Angleterre et, ainsi, non seulement éviter de perpétuer des conflits d'opinion mais éviter aussi de rendre le nouveau drapeau inacceptable aux Néo-Canadiens qui représentent un fort pourcentage de notre population.

Ainsi, on aurait un drapeau commun à toute la population, drapeau qui comporterait comme grand avantage de ne pas perpétuer de vieilles querelles qu'il faut oublier. Les vieilles rancunes se perpétueraient si l'on devait faire allusion, par des symboles, aux anciennes mères patries. L'adoption d'un drapeau distinctif semble le seul compromis valable pour clore les discussions oiseuses autour de ce thème.

Le motif central du drapeau suggéré—les trois feuilles d'érable—nous paraît être logique et représentatif du Canada. Notre patrimoine littéraire, tant de langue française que de langue anglaise, lui rend de copieux hommages. Il est plein du rappel de la feuille de cet arbre reconnu comme très représentatif du Canada, non pas que l'érable soit exclusif au pays, mais parce que, à cause de sa profusion et de sa beauté, les Canadiens l'ont chanté dans leurs poèmes et leurs chansons.

Il faut éviter de prolonger inutilement ce débat et de le faire sombrer dans d'interminables discussions de détails. Pour cette raison, je préfère m'en tenir à l'adoption d'un drapeau distinctif comportant les trois feuilles d'érable rouges, plutôt que de risquer d'embrouiller les cartes et de faire que l'heure du choix d'un drapeau distinctif ne soit renvoyée aux calendes grecques.

Parlant à la Chambre le 30 juin dernier, l'honorable député de Vancouver-Quadra (M. Deachman) disait:

Je crois que le Canada a besoin non seulement d'un drapeau distinctif mais aussi d'un esprit canadien distinctif.

Cet esprit distinctif doit s'incarner dans un drapeau ayant un statut juridique bien établi. Il doit représenter tous les Canadiens, et je crois que le drapeau aux trois feuilles d'érable devrait être le drapeau national canadien dominant tous ceux que le passé nous a légués.

Il ne s'agit pas, ici, de plaire, comme on l'a dit en certains milieux politiques étroits, aux Canadiens français plus qu'aux autres. Mais si l'on regarde l'histoire, on reconnaîtra que les Canadiens français ont de singulières raisons de voir le drapeau à la feuille d'érable mis de l'avant, eux qui ont été les pionniers du développement de l'Ouest comme celui de l'Est, par l'intermédiaire de leurs hardis explorateurs et missionnaires, tant laïcs que religieux.

Les anglophones de bonne volonté, pas plus que les Canadiens français, ne peuvent répudier le drapeau distinctif proposé. Le

Canada est la patrie commune des descendants des pionniers français et anglais. Il est devenu graduellement la patrie des immigrants de toutes parts qui ont cru devoir venir ici, soit refaire une vie rendue impossible pour eux dans leur pays d'origine, soit donner au Canada la fleur de leurs talents et de leur industrie. Personne de ces trois groupes ne devrait bouder l'adoption d'un drapeau attendu depuis si longtemps. Tous, au contraire, devraient aspirer avec enthousiasme à ce qu'il flotte bien haut dans le ciel canadien.

(Traduction)

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Albert): Monsieur l'Orateur, c'est ma première intervention au cours du débat. J'ai fait inscrire mon nom sur la liste des orateurs depuis un certain temps, mais comme la liste est longue, un temps assez long s'écoule avant d'avoir son tour. C'est pour moi un plaisir de prendre la parole à la suite de mon honorable ami, le député de Saint-Jacques (M. Rinfret). J'espère que mes observations, même si elles diffèrent un peu des siennes, refléteront le même canadianisme que celui qu'il a préconisé.

J'ai remarqué que bon nombre de députés qui se sont prononcés sur le drapeau ont commencé leurs observations en faisant état d'expériences personnelles et en faisant connaître le climat qui règne dans leur circonscription à l'égard de cette question. Je veux en faire autant. Plusieurs honorables députés ont rappelé les services qu'ils ont rendus au cours des deux guerres mondiales et leur association avec le pavillon rouge. Je pense que je suis l'un des rares députés, sinon le seul, qui puisse dire que toute sa carrière de marin au cours de la Seconde Guerre mondiale—et j'ajoute que cette carrière a été plutôt terne—s'est passée à l'ombre du pavillon rouge. Toutefois, nous, les membres de la marine marchande, n'éprouvons que du respect et de l'estime pour le vieux chiffon rouge.

Pour mettre les choses au point, je pense que les honorables députés savent que le pavillon rouge a été utilisé officiellement pour la première fois sur les navires de la marine marchande britannique en 1707 et n'a jamais cessé de l'être depuis lors. Au Canada, on a utilisé le pavillon rouge avec l'écusson ou le sceau du dominion, pour la première fois, en 1892.

Je voudrais aussi parler de Saint-Jean et faire quelques brèves observations au sujet de cette ville historique. Évidemment, beaucoup de députés associent le nom de Saint-Jean à celui des loyalistes. Notre tradition loyaliste est pour nous la source d'une fierté qui s'accroît de jour en jour. Je crois devoir rappeler que le drapeau français a flotté au-dessus de Saint-Jean pendant une période